



Julien Courbet, nouveau roi de l'arnaque ?

Qui peut encore prétendre que la télévision n'est pas éducative ? Après avoir dénoncé durant des années escrocs et charlatans, Julien Courbet se prend désormais au jeu et tente une manœuvre dont les scénaristes sont les victimes. Son nouveau projet pour France Télévisions, une série de fictions de 25 min intitulée "Le Jour où tout a basculé", est en effet **une insulte à la législation régissant le droit d'auteur et aux scénaristes français**, dont il exploite la précarité.

La société de production de Julien Courbet, La Conceptoria, compte soumettre un synopsis à un certain nombre d'auteurs : ceux-ci auront alors 24h pour préparer un séquençier (soit la succession des séquences non dialoguées). Un seul scénariste sera sélectionné et rémunéré pour son travail : il devra alors fournir un scénario complet en l'espace de 3 jours et sera pour cela rétribué à hauteur de 1.500 euros brut.

La Guilde française des scénaristes est profondément choquée non seulement par cette **mise en concurrence non contractuelle entre auteurs qui, de fait, oblige la plupart des scénaristes à travailler gratuitement**, mais aussi par la **rémunération ridiculement insuffisante** que propose La Conceptoria. Elle s'étonne en outre des délais d'écriture imposés, très courts, qui ne permettent pas une création de qualité.

Plus grave encore : par contrat, **Julien Courbet se déclare co-auteur et s'octroie en amont 50% des droits de diffusion**, alors qu'il tient le rôle de producteur et que la répartition des droits de diffusion entre auteurs consiste en un accord de gré à gré entre ces derniers.

La Guilde française des scénaristes entend attirer l'attention des pouvoirs publics et de la direction de France Télévisions sur les méthodes de la société de Julien Courbet et ces conditions contractuelles inacceptables, dont le produit est incompatible avec les valeurs du service public. La fiction n'est pas une zone de non-droit, même pour un novice comme Julien Courbet.